

Municipales : Jacky Hénin a dévoilé sa liste

« Combien, nous sommes heureux ce soir de constater que **le tous ensemble, oui : tous ensemble**, des combats pour une vie plus digne, est plus que jamais vivant dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui veulent être des combattants du bonheur. Merci, à Laurent Roussel et ses amis d'avoir accepté de rendre **l'Union plus forte**...

Je veux que chacun d'entre vous ait pleinement conscience que l'élection se jouera avec un écart faible d'où le besoin absolu d'unir et de travailler en équipe, coude à coude, tête haute tournée vers l'avenir.

Notre appel au rassemblement reste valide pour toutes celles et ceux qui, devant la situation existante, pensent que le rassemblement le plus large, à gauche, dès le premier tour est un atout et non un handicap. Oui, nous sommes et je suis particulièrement heureux ce soir d'offrir aux Calaisiennes et aux Calaisiens, la possibilité d'un rassemblement gagnant à Gauche.

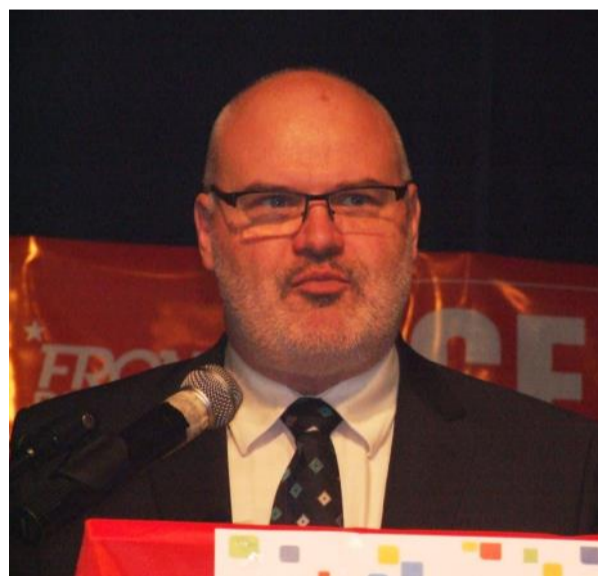
Les femmes et les hommes que je vais appeler pour qu'ils viennent à mes côtés, s'engagent à servir la population calaisienne, ils s'engagent pour certains en sachant pertinemment qu'ils ne seront pas élus, malgré cela ils s'engagent à travailler dur, ensemble, pour que chacun puisse trouver sa place dans notre ville. Ils

sont jeunes ou moins jeunes, avec une moyenne d'âge établie à 49 ans, salariés, retraités, commerçants, demandeurs d'emplois, syndicalistes, militants associatifs, investis d'un mandat, des femmes et des hommes qui n'ont discuté d'aucun titre, d'aucun défraiement, parce qu'ils entendent d'abord servir avant que de se servir. »

Extraits des propos de Jacky Hénin lors de la présentation de la liste.



« Oui, ensemble nous vous proposons de construire l'avenir, Oui, nous sommes l'union qui entend faire gagner la gauche, **Oui, je vous le dis avec force, ensemble, nous pouvons gagner** »



Le dessin



A venir

Ça y est, l'heure de la trêve des confiseurs a sonné. Le Rusé prend donc quelques jours de vacances bien mérités, pour revenir plus en forme que jamais en janvier... D'ici là gardez l'œil ouvert et l'oreille aux aguets pour nous faire part des infos que vous aurez glanées pendant les vacances. On compte sur vous...

On le note

La cérémonie des vœux de la section du PC du Calais et du Député européen, Jacky Hénin, devrait avoir lieu le jeudi 30 janvier 2014 avec la présence annoncée de Jean-Luc Mélenchon.

On le note dès maintenant et on réserve sa soirée même si, pour l'instant on ne peut pas vous en dire plus sur le lieu. Devinez pourquoi ?

On le note

Trêve des confiseurs oblige, l'Atelier aussi a droit à quelques jours de vacances. Vous pouvez donc noter que l'Atelier est fermé durant les vacances.

Réouverture prévue le vendredi 10 janvier...



Conseil municipal : vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Pour ce dernier conseil municipal de l'année, plusieurs délibérations ont offert quelques passes d'arme entre majorité et opposition...

Concernant la délibération T1 visant à attribuer le marché pour la construction d'un équipement sportif quai de la Moselle, Natacha Bouchart expliquait en substance que, ayant observé que les places de stationnement provisoire situées au bout de la place d'Armes étaient largement occupées, la halle ne se ferait pas tout de suite... « C'est une bonne nouvelle que la halle ne se fasse pas et que le stationnement reste, » réagissait aussitôt Jacky Hénin. « Quant à la salle de sport en question, si je suis favorable à un équipement à cet emplacement, je suis hostile à un équipement tourné uniquement vers le haut niveau. » « Les clubs apprécieront vos propos, répondait Natacha Bouchart, quant à la halle je vous confirme qu'elle se fera, mais au mois d'avril. Je pense, d'après les résultats (du sondage commandé par le MRC, NDLR) que la population apprécie beaucoup notre travail. (voir Poil à gratter ci-dessous) Quant aux commerçants, il y en a qui sont très contents de la rénovation de Calais-Nord et puis il y en a, toujours les mêmes, qui se plaignent, qui ont toujours quelque chose à dire. Ceux-là ne seront jamais contents. » Les commerçants apprécieront.

A propos de la délibération T2 relative à la consultation par voie d'appel d'offres pour le marché de prestation de nettoyage des 4B, Jacky Hénin déclarait : « Voici les premières dépenses relatives au centre des 4B. Au total 470 000 euros avancés par le contribuable, dont on nous dit qu'ils seront récupérés auprès des locataires à un moment ou à un autre. En attendant c'est nous qui faisons l'avance. Une vraie mauvaise nouvelle et de nouveaux Calaisiens privés d'emploi.

Les annonces faites par voie de presse de locaux dédiés aux associations ne sont pas de nature à inverser la tendance et à redonner espoir.

Après six années à la tête de la municipalité, vous

aurez du mal à faire croire que vous avez tout fait pour que nous n'en arrivions pas là. Nous voterons contre cette délibération qui, par ailleurs, amène une notion d'inégalité de traitement entre les commerçants calaisiens, d'inégalité devant l'impôt.

Et pourquoi les commerçants installés en dehors des 4B ne demanderaient-ils pas que la ville n'avance pour eux les charges relatives à leur local ? »

« Ce dossier est le vôtre, rétorquait Natacha Bouchart, et celui de votre municipalité (oubliant au passage qu'elle a voté POUR la construction de ce centre commercial à l'époque, NDLR). Alors qu'elle assume les responsabilités majorales depuis maintenant 6 ans, madame Bouchart essayait une nouvelle fois d'utiliser son argument favori : « ça n'est pas moi, ce sont les autres ». Sûr qu'avec un tel argument on regarde vers l'avenir, sûr qu'avec un tel argument il est facile d'oublier les demandes d'hier de ses propres amis d'avoir de nouveaux trottoirs, un parking très grand et sécurisé... Peu importait le prix. Certains semblent ici victimes de défaillance de mémoire.

Vidéoprojection : bientôt à Calais-Nord

La délibération destinée à valider le principe de la mise en place d'une vidéosurveillance sur le domaine communal, permettait à Natacha Bouchart d'expliquer que « la vidéo-projection est réclamée par l'ensemble, disons une majorité de la population de Calais-Nord (disons plutôt par des habitants de Calais-Nord, aucun sondage ou référendum n'ayant été réalisé, difficile de parler de « majorité », NDLR). Pour Calais-Nord, le coût est estimé à 400 000 €. » Jacky Hénin, lui, s'interrogeait : « Précisons les choses, nous ne parlons que du secteur de Calais-Nord et de rien d'autre?.. » devant la réponse affirmative le con-

seiller d'opposition précisait : « la position que nous allons prendre ne concerne que ce secteur, elle serait différente sur tout autre secteur de notre ville »...il poursuivait : « Comme beaucoup, de Français je garde un a priori défavorable pour tout ce qui peut représenter une atteinte à la vie privée. Mais comme tout Français, j'ai de plus en plus de difficultés à supporter que quelques individus mal intentionnés (souvent extérieurs à notre ville) puissent porter préjudice à la collectivité tout entière. Si je suis donc hostile à toute idée de « Big Brother » calaisien (surveillance permanente), je peux comprendre la nécessité de protéger l'intégrité physique de notre population et notamment de nos jeunes. Beaucoup a été fait et pourrait encore l'être, mais l'idée de pouvoir éviter et retrouver les auteurs de tels actes délictueux ne me déplaît pas. A condition de peaufiner le dossier qui est bien maigre et n'expose rien des sites, rues, parkings, devant être équipés.

A condition de travailler en partenariat avec la police nationale et d'avoir la possibilité d'intervenir rapidement, faute de quoi nous ne pourrions que réagir une fois le mal fait ce qui serait une erreur.

A condition que cela ne serve pas à autre chose.

Nous sommes prêts à valider le principe, mais émettrons un avis définitif à l'occasion de l'examen du projet définitif. ».

Un conseil municipal qui se terminait sur une délibération relative à l'achat par l'établissement public foncier (pour le compte de la ville) de l'ensemble des propriétés appartenant à l'entreprise Noyon (pour 3 millions d'euros). Une délibération qui fit dire à Jacky Hénin qu'il n'y avait pas un mot pour les salariés qui pourraient perdre leur emploi et qui fit réagir les salariés de Desseilles présents dans le public. Une délibération sur laquelle nous reviendrons prochainement.



Poil à gratter

Surprises ?

« Je suis agréablement surpris », « C'est une belle liste », « On ne s'attendait pas à ça... » Manifestement les noms dévoilés ce vendredi en ont étonné plus d'un. Exception faite de *La Voix du Nord*, qui titrait au lendemain de la rencontre : « Entre les habitués et les attendus, peu de surprises ». Tellement peu de surprises que le 29 novembre, le même journal annonçait sans l'ombre d'une hésitation « Il y aura les fidèles du PC (Virginie Quenez, Patrick Allemand, Jean-Jacques Triquet, Claude Vanzavelberg). » Raté ! Quant aux autres personnes présentes sur la liste, qui pour la plupart d'entre elles n'ont jamais été candidates, où n'ont jamais occupé de responsabilités et qui entendent devenir du sang neuf pour Calais, le journal connaissait sans doute leurs noms mais a préféré ne rien dévoiler. On les en remercie...

Second degré

Manifestement Jacques Déprez a pris

le message de François Dubout, au premier degré, là où il fallait comprendre le second degré. En effet, si nénesse véhicule, au gré de ses appartenances politiques, des idées pas toujours « claires et respectables », il sait encore manier l'humour. Quand celui-ci écrivait qu'il était prêt à recruter son frère Jacques Déprez, un homme fidèle... Il s'agissait simplement d'un double clin d'œil. Le premier concernant le fait que le désormais directeur de cabinet de la CAC était, avant de servir le grand président Blet, membre du comité de soutien de Jacky Hénin, et que donc il pouvait tout à fait, moyennant rémunération, travailler demain pour... Le second voulait tout simplement rapeler qu'il y avait un peu beaucoup de « maçonnerie » (les francs maçons sont aussi appelés « frères ») à la communauté d'agglomération.

Quant à la distinction entre la vie privée et la vie publique tant souhaitée par Jacques Déprez, elle fait sourire quand on sait qu'il était du trio (avec Philippe Blet et Bernard Devaux), qui

ont privé celle qui était encore alors Mlle Martel, de ses fonctions de responsable du service communication, au seul prétexte « que vous vivez avec M. Hénin. » Une vie privée que, quant à nous, nous n'abordons que lorsqu'elle a un lien direct avec la vie publique. Il y aurait tant à dire, mais c'est connu « les histoires de cul, ça pue ».

Coup de chapeau...

À Michèle Ducloy. Oui, oui vous lisez bien... Car ayant dû prendre le relais de Mme Bouchart (prise par une quinte de toux) au débotté pour finir la lecture du propos introductif, Mme Ducloy a prouvé à l'assemblée qu'elle savait lire. Elle. Découvrant probablement le texte, elle a réussi à le lire de manière fluide sans endormir son auditoire. Un exploit auquel Natacha Bouchart ne parvient toujours pas après maintenant 6 ans d'entraînement...

Mutuelle : qui dit mieux ?

C'est à l'occasion de la délibération relative à la part de la municipalité

dans la mutuelle des agents municipaux que Jacky Hénin déclarait : « Nous voterons POUR car bien sûr cette décision n'a rien à voir avec les élections qui approchent. Mais nous pouvons déjà annoncer que nous augmenterons cette participation à notre retour. » « Ça ne fait pas partie de notre programme, » répondait pour sa part Natacha Bouchart. Les voilà prévenus.

Contents (ou pas)

Lors du conseil municipal de ce mercredi, Natacha Bouchart s'est appuyée sur le sondage commandé par le MRC et la donnant à 31 % au premier tour des municipales, pour affirmer « Les Calaisiens sont contents, ils apprécient le travail que l'on fait. » En fait, 31 % pour elle, ça fait 69 % des Calaisiens qui, selon le sondage, seraient prêts à montrer leur désaccord avec la politique menée par l'équipe Bouchart... Autrement dit, 69 % qui ne seraient pas contents... Peut-être qu'elle a lu le sondage à l'envers pour être si satisfaite...